

LICENCE D'INFORMATIQUE



Faculté des Sciences

COMPOSANTE :

UFR Sciences

MENTION :

Informatique

ANNÉE DE SORTIE :

BAC +3

LIEUX DE FORMATION :

Parc Valrose, Nice



COMPÉTENCES

A la fin des trois années de licence d'Informatique, on attend d'un étudiant d'Informatique qu'il ait développé ou acquis les compétences suivantes :



ANALYSER DES PROBLÈMES, MODELISER DES SYSTEMES ET CONSTRUIRE DES SOLUTIONS INFORMATIQUES

En s'appuyant sur des connaissances en mathématiques et informatique.



ABSTRAIRE ET DECOMPOSER UN PROBLEME INFORMATIQUE CONCRET

Le décomposer en sous problèmes et apprendre à les résoudre en favorisant la réutilisation de solution existantes efficaces et éprouvées.



RENDRE COMPTE A L'ECRIT OU A L'ORAL EN FRANÇAIS

De l'analyse d'un problème, de la modélisation d'un système ou de la construction d'une solution informatique. Comprendre une documentation technique ou scientifique en anglais.



METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS DE PROGRAMMATION OU DE MODELISATION INFORMATIQUE

Principalement en équipe ou en développant son autonomie.



PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

En mettant en œuvre de nouvelles technologies.

ORGANISATION

Afin de mettre en place la spécialisation progressive en licence à l'UFR Sciences, un portail commun Sciences et Technologies est proposé pour les mentions de licence de Chimie, Électronique, **Informatique**, Mathématiques, MIAHS, Physique et Sciences de la Terre.

En arrivant à l'Université avec pour objectif une formation dans l'un ou plusieurs de ces domaines disciplinaires, les étudiants sont tous inscrits dans la Licence mention Sciences et Technologies. C'est en construisant son choix de blocs qu'il s'orientera progressivement vers une licence disciplinaire ou restera pluri-disciplinaire.

Chaque année, l'étudiant suivra 12 crédits ECTS de formation à des compétences transverses (français, anglais, professionnalisation, compétences numériques et informationnelles) et 48 crédits ECTS de formation disciplinaire, soit un total de 180 crédits ECTS sur la licence.

LICENCE 1	LICENCE 2	LICENCE 3	RYTHME DE LA FORMATION
1ère PÉRIODE ENJEUX SEMESTRE 1 = Tridisciplinaire	SEMESTRE 3 = Bidisciplinaire	= 440 heures d'enseignements d'Informatique	1 SEMESTRE = 200 / 250 heures d'enseignement en présentiel.
2ème PÉRIODE ENJEUX SEMESTRE 2 = Bidisciplinaire ou = Tridisciplinaire	SEMESTRE 4 = Spécialisation disciplinaire	+ PROJETS + STAGE (en laboratoire ou entreprise durant le second semestre)	soit = 550 heures de travail / réparties sur 13 semaines

MODE D'ADMISSION



* Chimie, Electronique, Informatique, Mathématiques, MIAHS, Physique, Sciences de la terre suivant les unités d'enseignement choisies et validées en L1 et L2

DÉBOUCHÉS

POURSUITE D'ÉTUDES :

À l'issue des deux premières années ou avec la licence, les étudiants peuvent intégrer des Ecoles d'Ingénieurs sur concours ou sur dossier.

Les titulaires de la Licence pourront s'orienter vers les Masters de l'UNS (recherche, pro, ou enseignement) ou d'autres universités, proposés dans les diverses spécialités de l'Informatique.

EMPLOIS ET MÉTIERS POSSIBLES :

La licence Informatique a pour vocation première de conduire les étudiants vers le master informatique. Elle permet néanmoins d'avoir des débouchés professionnels dans quelques domaines techniques comme la programmation, l'administration système et réseaux, la traduction automatique entre langages structurés, la gestion de données, etc. Cette diversité se retrouve au sein des différents métiers accessibles dès la licence signalés par leur code ROME :

- Analyste programmeur/euse [M1805]
- Hot liner [I1401]
- Webmestre [E1104]
- Testeur/euse [M1805]
- Technicien/enne en administration de réseaux [M1801]
- Technicien/enne en administration de systèmes [M1801]
- Intégrateur/trice web [E1205]
- Technicien/enne en administration de bases de données [M1801]
- Formateur/trice en informatique [K2111]
- Vendeur/euse en informatique et multimédia [D1212]



informatique@unice.fr



<http://unice.fr/faculte-des-sciences/departements/informatique>